

et bien d'autres pays producteurs ont été forcés de s'engager dans cette concurrence coûteuse et imprévisible pour préserver leurs marchés.

Depuis quelques années, la communauté commerciale internationale reconnaît de plus en plus qu'il est urgent de procéder à une réforme collective au moyen des NCM. Le Canada a contribué à la réalisation de ce consensus en demandant :

- que les questions agricoles soient portées à l'ordre du jour des sommets économiques de 1986, 1987 et 1988;
- la tenue de consultations entre les principaux pays exportateurs de blé;
- l'élaboration de plans d'action par le Groupe de Cairns, formé de pays développés et de pays en développement qui exportent des produits agricoles;
- l'inclusion dans le cycle d'Uruguay, pour la première fois dans les négociations du GATT, de toutes les politiques agricoles qui influent sur le commerce, y compris les subventions qui faussent les échanges; et
- la publication par l'OCDE d'une grande étude sur les politiques et le commerce agricoles, et l'adoption par les ministres de l'OCDE d'un ensemble de principes visant la réforme des échanges agricoles internationaux.

En juin 1988, le Sommet économique de Toronto a permis de donner un bon élan politique aux négociations d'Uruguay en appuyant les efforts en vue de l'adoption d'une approche-cadre qui favoriserait la réforme des échanges agricoles.

Dans les négociations d'Uruguay, le Canada oeuvre activement à l'amélioration des perspectives qui s'offrent aux agriculteurs canadiens en appuyant des propositions qui visent à créer un environnement commercial plus équitable et plus stable, notamment par la réduction des subventions qui faussent les échanges et l'amélioration des conditions et des garanties d'accès aux marchés.